CONSULTATION NATIONALE
(N°: DCPE/2020/P/N°1029)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Nationale pour :

ELABORATION D'UN MARCHE CADRE POUR LE TRANSPORT DU PERSONNEL STEG ENTRE LE CENTRE TAC DE MORNAGUIA ET LE CENTRE-VILLE DE DENDEN POUR UNE PERIODE ALLANT DU 15 JUIN 2020 AU 31 DECEMBRE 2020.

Conditions de participation :

Seuls les soumissionnaires ayant l'autorisation de Transport en commun ou tout autre document équivalent fourni par les autorités compétentes, et justifiant de références techniques suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapide-post ou remises directement au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge) au plus tard **le Jeudi 11 Juin 2020 à 12H30** délai de rigueur au nom de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA DCPE
STEG / DIRECTION CENTRALE PRODUCTION ELECTRICITE
BP 126 – 2040 RADES FORET - TUNISIE

CONSULTATION NATIONALE N° 2020 P 1029 :
« ELABORATION D'UN MARCHE CADRE POUR LE TRANSPORT DU PERSONNEL STEG ENTRE LE CENTRE TAC DE MORNAGUIA ET LE CENTRE-VILLE DE DENDEN POUR UNE PERIODE ALLANT DU 15 JUIN 2020 AU 31 DECEMBRE 2020 »
« A NE PAS OUVRIR »

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenu. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre de la Direction **STEG / DCPE** fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué gratuitement du lundi au vendredi auprès de la Direction **DCPE - DIRECTION APPROVISIONNEMENT - SISE A RADES FORET – 2040 – TUNIS.**

Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges à titre gracieux.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est **non publique.**

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.